



DOSSIER DE CANDIDATURE



SECTION SPORTIVE PATINAGE RENTRÉE 2021

	-
collège Jean Zay	E)
acadēmie Politiers	

NOM	PRÉNOM		□Garçon □Fille
Né (e) le			
Adresse			

Code Postal	√ille		
Tél.domicile	Portable	•	
Mail des parents (obligatoire et li	sible) : réponse par mai	I	
Licencié au club de			
ETABLISSEMENT D'ORIGINE	☐ Ecole primaire	☐ Collège	☐ lycée
NOM			*********
Ville	Classe		
Classe souhaitée à la rentrée s ☐ 6 ^{ème} ☐ 6 ^{ème} bilangue * * anglais/allemand	colaire prochaine	□ 4 ^{ème}	□ 3 ^{ème}
☐ 2 ^{nde} ☐ 1 ^{ère} générale ☐ 1 ☐ Terminale Série Langue vivante A	^{ère} STMG □ 1 ^{ère} ST2S Langu		***************************************
RÉGIME SOUHAITÉ : ☐ EXT Tout engagement vaut pour le t trimestre en cours.	☐ DEMI	PENSIONNAIRE 4	jours
AUTORISATION PARENTALE			
Je, soussigné(e), (NOM Prénor représentant(e) légal(e) de l'en porter candidat à l'entrée en sect Niort. Je prends note que cette car l'établissement.	fantion sportive PATINAGE	au collège Jean Za	autorise ce dernier à se y / lycée de la Venise Verte de
Àl Signature de l'élève,	Le	 Signature du repré	sentant légal,

Les élèves inscrits dans la section sportive PATINAGE ARTISTIQUE du collège Jean Zay et du Lycée de la Venise Verte de Niort suivent 4 entraînements hebdomadaires dont 2 sur le temps scolaire (2 h x 2) grâce à un emploi du temps adapté, en plus de l'horaire réglementaire d'EPS. Nous attirons votre attention sur la charge de travail demandé quotidiennement aux jeunes. L'admission en section sportive est soumise à l'avis du médecin traitant. AVIS DU MÉDECIN TRAITANT Je, soussigné(e), Docteur en Médecine, déclare avoir examiné ce jour : NOM Prénom Et le reconnaître ☐ Apte à subir le mercredi 7 avril 2021 les tests physiques d'entrée en Section Sportive PATINAGE ARTISTIQUE du Collège Jean Zay / du Lycée de la Venise Verte de Niort ☐ Apte à poursuivre des études en Section Sportive PATINAGE ARTISTIQUE. A Le Le Cachet et signature du médecin NB: Le médecin de famille a la possibilité de faire parvenir son avis, sous pli cacheté et confidentiel, au médecin spécialiste de médecine sportive (pli à adresser au lycée qui transmettra le document).

Ce dossier de candidature est à retourner IMPÉRATIVEMENT au <u>collège Jean Zay ou au lycée de</u> la Venise Verte de Niort

Pour le vendredi 5 mars 2021

<u>Le candidat</u> devra s'assurer de la bonne réception de son dossier sachant que tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera refusé.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

l'année en cours (1 ^{er} Trimestre 2020-2021).	et 3 ^{erne} trimestres 2019-2020) et de
☐ Justificatif en cas de blessure	
☐ Fiche de détermination complétée	
☐ Coupon réponse tenant lieu de convocation complété	



SECTION SPORTIVE PATINAGE ARTISTIQUE RENTRÉE 2021







FICHE DE DÉTERMINATION

Fiche à retourner IMPERATIVEMENT au CLG Jean Zay ou au Lycée de la Venise Verte **POUR LE VENDREDI 5 MARS 2021**

Ce document ne présume en aucun cas de la décision d'affectation ni d'inscription dans l'établissement

IDENTIFICATION DU CANDIDAT				
NOM	Prénon	١	•••••	
Date de naissance	Sexe	☐ Masculin	☐ Féminin	
Adresse				
Mail des parents				
Domicile	Portable	e des parents		********
RENSEIGNEMENTS SPORTIFS				
Médaille(s)	Division	s		
Meilleures performances				

Vous êtes licencié(e) ☐ UNSS				
Club				
Depuis combien de temps pratique				
Nombre d'entraînements par sema Pratiquez-vous d'autres sports				
Si OUI Précisez le(s)quel(s)				
Pourquoi souhaitez-vous entrer er				
		-		

ÉTABLISSEMENT ACTUEL				
NOM			****	
ADRESSE				
Classe N	OM de votre profess	eur d'EPS actue	əl	**********
				₩

ANNÉE SCOLAIRE 2021 – 2022 - vous demandez une inscription en :

Signature du Candidat du Représentant Légal



SECTION SPORTIVE PATINAGE ARTISTIQUE RENTRÉE 2021





La section sportive **patinage artistique** ouverte au Lycée de la Venise Verte et au collège Jean Zay permet aux jeunes sportifs de bénéficier, parallèlement à leur scolarité, d'un entraînement spécifique adapté.

Principes Généraux de Fonctionnement

1) Niveau des Candidats

L'accès à la section sportive patinage artistique est réservé aux élèves postulant pour une entrée en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, seconde, 1^{ère} voie générale ou 1^{ère} STMG, 1^{ère} ST2S ou terminale*.
*séries L, ES, S, STMG, ST2S

Le recrutement et l'inscription se font comme pour tous les élèves, selon la procédure réglementaire d'orientation, avec un niveau de pratique régional conseillé.

Attention: Les admissions en classe de 6^{ème} et seconde sont prioritaires. Pour les autres classes, elles se feront en fonction des places vacantes, après accord du chef d'établissement.

2) Admission

L'admission en section sportive se déroule en 3 étapes :

a) Sélection sportive

Les candidats ont à subir des épreuves sportives et techniques au cours desquelles des entraîneurs disposant d'un Brevet d'Etat, observent leur comportement, leurs aptitudes, leur habileté dans la pratique du sport choisi (cf Tests d'entrée).

Un classement par catégorie est établi (ainsi qu'une liste supplémentaire).

b) Avis médical (cf « Avis du médecin de famille »)

Ce document est à fournir obligatoirement.

L'examen médical approfondi prévu pour les élèves retenus à l'issue de la sélection sportive et scolaire est effectué ultérieurement par des médecins spécialisés en médecine sportive.

c) Etude du dossier scolaire

- Etude de la liste principale
- En fonction des places disponibles, étude de la liste supplémentaire.

Dans tous les cas, <u>l'admission définitive</u> en section sportive sera prononcée en commission chargée de l'étude des dossiers scolaires selon les critères évoqués ci-dessus.

Pour rappel : Date limite de dépôt du dossier de candidature : le vendredi 5 mars 2021

Date des tests le mercredi 7 avril 2021

Date commission sportive finale le 28 avril 2021

3) Études

S'orientant normalement vers le baccalauréat, les élèves de la section sportive suivent la même scolarité que leurs camarades de même niveau.

Les élèves admis en section sportive suivent obligatoirement tous les cours prévus au programme officiel.

Ils bénéficient (sauf incompatibilité des emplois du temps) d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive.

Au Lycée la section sportive ne permet pas l'inscription à un autre enseignement optionnel.

Les élèves de seconde inscrits en section sportive du lycée peuvent accéder après la procédure d'orientation de fin d'année à l'ensemble des baccalauréats voie générale et au baccalauréat Technologique STMG et ST2S...

Remarque : l'admission directement en 1^{ère} ou Terminale, section sportive, reste exceptionnelle ; elle est prononcée par le proviseur après étude de la demande par une commission interne au lycée.

Résultats Scolaires

Le jeune inscrit en section sportive est astreint comme tous les autres élèves du lycée à la préparation du baccalauréat, la pratique du sport qu'il affectionne particulièrement lui étant par ailleurs facilitée.

Il est tenu aux mêmes obligations de travail que ses camarades et ses résultats scolaires devront donc être satisfaisants. Un suivi spécifique sera assuré par un enseignant coordonnateur de la section sportive.

4) La pratique sportive

Quatre heures sont consacrées chaque semaine sur le temps scolaire à l'entraînement dans la spécialité sportive. A ces heures s'ajoutent les heures d'entraînement club.

Cet enseignement est donné par un éducateur sportif disposant d'un BE 1 ou 2 dans la discipline sportive choisie par l'élève.

Les élèves des sections sportives bénéficient d'une surveillance médicale continue.

Les candidats retenus à l'issue de la sélection sportive passent un examen médical approfondi effectué par des médecins spécialisés en médecine sportive.

5) Régime de l'élève - Vie scolaire

Au lycée, le régime est l'internat, la demi-pension ou l'externat.

Les internes doivent avoir un correspondant à Niort ou dans la proche banlieue. Le nom et l'engagement du correspondant sont nécessaires pour l'inscription définitive de l'élève. Le weekend, les élèves retournent dans leur famille ou chez leur correspondant.

Les élèves des sections sportives sont soumis comme leurs camarades, et sans particularité, au règlement intérieur du lycée.



VERTE

MIORT

SECTION SPORTIVE PATINAGE ARTISTIQUE ORGANISATION DES TESTS SPORTIFS







<u>Niveau minimum exigé pour accéder à la sélection</u>: un candidat n'étant pas dans ces catégories au moment des tests sportifs, pourra se présenter mais devra impérativement présenter les éléments minimum indiqués à chaque épreuve.

- ✓ En fin de primaire et fin de 6^e: au minimum Div. 4 avec objectif passage en Div. 3 en fin d'année ou obtention de la médaille préparatoire ou du PN5
- ✓ En fin de 5^{ème} : en div 3
- ✓ De la 4^{ème} à la terminale : minimum div 3.

1e épreuve (6 minutes d'échauffement)

<u>Top saut</u>: Tous les sauts seront tentés jusqu'au niveau maximum du candidat afin de révéler son niveau technique (3 essais maximum pour chaque saut).

Niveau minimum requis:

- En fin de primaire et fin de 6^e (fin catégorie Avenir, début catégorie Minime) : tous les sauts simples. Axel non obligatoire mais sera tenté pour voir où le candidat en est sur ce saut.
- En fin de 5^e (fin catégorie Minime) : tous les sauts simples (axel inclus), un double saut au choix sera tenté pour voir où le candidat en est sur le travail des doubles sauts.
- En fin de 4^e (début catégorie Novice) : axel, 1 double saut au choix, un 2^e devra être tenté pour voir où le candidat en est sur les doubles sauts.
- En fin de 3^e (fin de catégorie Novice): axel, 2 doubles sauts et un 3^e tenté pour voir où le candidat en est sur les doubles sauts.
- En fin de 2nd (début catégorie Junior) : 3 doubles sauts et un 4^e tenté, une combinaison double-simple ou simple-double.
- En fin de 1ere (catégorie Junior): 4 doubles sauts et un 5^e tenté, une combinaison double-double.

2e épreuve (4 minutes d'échauffement)

<u>Top Spin</u>: Les pirouettes suivantes seront demandées à chaque candidat (3 essais maximum):

- En fin de primaire et en fin de 6^e (fin catégorie Avenir, début catégorie Minime): CSSp (assise changée de pied), CCSp (allongée changée de pied), CoSp (combiné sans changée de pied) au moins une des trois devra être niveau 2
- En fin de 5^e (fin catégorie Minime) : CSSp, CCSp, CCoSp, CCoSp (combinée avec changée de pied) au moins deux pirouettes de niveau 2.(l'entrée en Back ne peut être utilisée qu'une seule fois)
- En fin de 4^e (début catégorie Novice) : CSSp, CCSp , CCoSp, CCoSp au moins 2 pirouettes de niveau 2 (l'entrée en Back et les variations ne peuvent être utilisées qu'une seule fois).
- En fin de 3^e (fin de catégorie Novice) : CCSp, CCoSp, , CCoSp, une sautée au choix, au moins une pirouette de niveau 3 et une de niveau 2 (l'entrée en Back et les variations ne peuvent être utilisées qu'une seule fois).

- En fin de 2nd (début catégorie Junior) : CoSp, CCoSp, une sautée au choix, au moins 2 pirouettes de niveau 3 (l'entrée en Back et les variations ne peuvent être utilisées qu'une seule fois).
- En fin de 1ere (catégorie Junior) : CSSp , CCSp, CoSp, CCoSp, une sautée au choix, au moins une pirouette de niveau 4 et une pirouette de niveau 3 (l'entrée en Back et les variations ne peuvent être utilisées qu'une seule fois).

<u>3^e épreuve</u> (4 minutes d'échauffement)

Les candidats devront nous présenter une composition personnelle de 1'30 à 2' :

Eléments exigés :

- 1 série de pas de niveau 1 pour le collège et niveau 2 pour le lycée
- 1 spirale

Cette épreuve est basée sur le côté artistique du sport. Les éléments observés seront : l'écoute de la musique, le patinage en rythme sur la musique, la qualité de la glisse, le maintien du haut du corps, le thème et l'utilisation de celui-ci.

Les paroles sont autorisées, le montage de la musique n'est pas obligatoire (nous pouvons couper la musique lorsque la composition est finie), prévoir d'envoyer la musique par mail et/ou sur CD.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et de précisions :

Aurore Leroy-Gobert : coach@a-pm.fr

Charlotte Gendreau : ch.gendreau@gmail.com

Pièces à fournir

Les candidats devront fournir 3 feuilles de programme de la saison en cours (à remettre avec le dossier d'inscription).

Système de jugement :

Pour le top saut, chaque saut réussi marquera les points de base du saut (cf règlement ISU). En fonction du niveau minimum demandé, le test commencera à un niveau plus ou moins élevé (exemple : pour la fin de première, nous commencerons le test à l'axel simple, les sauts simples d'avant l'axel seront automatiquement attribués).

Pour le top pirouette, chaque pirouette marquera les points de base de la pirouette avec niveau obtenu (cf règlement ISU)

Pour la chorégraphie, une note /10 sera attribuée.

Enfin une note /10 sera attribuée en fonction du potentiel et de la marge de progression du candidat.

Toutes ces notes attribuées seront additionnées pour faire une note totale qui classera les candidats.

Niveau Minimum exigé pour le maintien en section sportive :

Evaluation par catégorie (Minimes, Novices, Juniors)

- ✓ En fin de 5^{ème}, le niveau requis minimum est fonction du règlement national minime Div. 3 *
- ✓ En fin de 3^{ème}, le niveau requis minimum est fonction du règlement national novice Div. 3*
- ✓ Au lycée, acquérir le niveau minimum de junior Div. 3*

^{*} Cf règlement national de la FFSG.



SECTION SPORTIVE PATINAGE ARTISTIQUE RENTRÉE 2021





COUPON RÉPONSE

CE « COUPON RÉPONSE » TIENT LIEU DE CONVOCATION

(Pensez à conserver une photocopie de cette page)

Je, soussigné(e) Né(e) le
Candidat(e) à l'entrée dans la Section Sportive Patinage Artistique du collège Jean Zay et du Lycée de la Venise Verte,
Participera aux tests sportifs du mercredi 7 avril 2021 à 12 heures à la patinoire
□ Ne participera pas aux tests sportifs car :
☐ Absent(e) lors de cette journée (joindre justificatif)
☐ Blessé(e) ou malade (joindre un certificat médical)
À
Signature du responsable légal